Annexe 25 du CoDT
Dossier N° 26/057

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est OYA SPA WAVRE représentée par Monsieur VANDE VELDE Michael dont les bureaux se trouvent Rue des Brasseries 18 bte 4 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Rue des Brasseries, 18 à 1300 Wavre et cadastré division 1, section M n°766B.

Le projet consiste en le placement de deux stop-trottoirs, et présente les caractéristiques suivantes :
- L'installation de deux stop-trottoirs mobiles liés à l'activité de Oya Spa ;
- Un stop-trottoir est Implanté rue des Brasseries, devant la façade principale du n°18 , et l'autre est implanté à l'arrière de la parcelle du côté du Quai aux Huitres ;
- Les dispositifs sont sur roulettes, lestés à l'eau, avec une affiche textile imperméable de format B1 (70x100cm) ; non fixées au sol ; ils sont d'une hauteur de 1m33 environ ;
- Réalisés avec une structure en aluminium avec revêtement par poudre noir et plastique ; impression de l'affiche en PVC (B1 certifié ignifuge) ;

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation ; Art. 440 &2 point a du GRU: le bord inférieur des dispositifs de publicité se situe à moins de 60cm du niveau du sol ;

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/11/2026 au 1er décembre 2026 au Collège communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 4 novembre 2026